La lumière ... des aveugles. Louis Braille.

Numéro d'inventaire : 1979.25706
Type de document : image imprimée
Date de création : 1950
Collection : Le Courrier de l'Unesco
Description : gravures de presse d'après photographies et typogravures feuille de journal jaunie et déchirée
Mesures : hauteur : 428 mm ; largeur : 273 mm
Notes : Articles et photos en hommage à Louis Braille et à Helen Keller. Pélérinage à Coupvray en Seine-et-Marne, où est né Braille. Conférence de l'Unesco le 29 mars 1950, pour l'unification du Braille. Gravures extraites du journal "Le Courrier de l'Unesco" du 1er mai 1950
Mots-clés : Éducation des mal-voyants
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Commentaire pagination : page 3
Mention d'illustration
ill.

LA LUMIÈRE... ...DES AVEUGLES

Le Musée du Louvre possède un beau paysage flamand de Breughel le Vieux : à l'arrière-plan, une église ; devant, une prairie où paissent quelques vaches et picorent quelques poules ; au premier plan, une procession de six aveugles dont chacun se tient au bâton que lui tend celui qui le précède. Le premier a déjà roulé dans un fossé, le deuxième le suit, et les quatre autres sont évidemment voués au même sort. Ce tableau s'intitule « La Parabole des aveugles ». « Si cœcus cœcum ducit, ambo in foveam cadunt », disait-on déjà dans la Vulgate : « Quand un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tombent dans le fossé » ; et ce fut vrai pendant des siècles, jusqu'au jour où un homme — un enfant de vingt ans à peine — vint mettre un terme à la malédiction.

LES systèmes d'écritures pour les aveugles, quelles que soient les langues qu'ils représentent, sont désormais plus unifiés que les alphabets utilisés par les lecteurs normaux. Tel est le résultat auquel est parvenu la Conférence Braille, qui a tenu, le 29 mars dernier, à l'UNESCO, sa dernière séance, après dix jours de travail.

Les délégués, dont plus de la moitié étaient aveugles eux-mêmes, et qui représentaient les principales régions linguistiques du monde, ont déclaré que la réalisation d'un système Braille unique, identique pour toutes les langues, était non seulement souhaitable, mais parfaitement réalisable. Ce système, qui portera le nom de « Braille mondial » ne fera qu'adapter le système Braille originel, tel qu'il a été conçu en 1829 par Louis Braille. Depuis cette date, le patrimoine spirituel des aveugles n'a cessé de s'enrichir. Un seul chiffre : la bibliothèque de l'Institut national des Aveugles de France possède aujourd'hui 150.000 ouvrages en Braille. La Conférence a recommandé la création d'un Conseil mondial du Braille, ainsi que celle d'un certain nombre d'autres organismes pour mettre au point les détails techniques permettant l'uniformisation du système.

Les résultats obtenus par la Conférence, composée de spécialistes du Braille, de linguistes, de phonéticiens et d'éducateurs, peuvent être considérés comme une étape importante dans l'évolution du système Braille. En effet, ces résultats permettant d'espérer que des mesures concrètes pourront être prises, dans un avenir très proche, en vue d'établir un système unique d'écriture pour les aveugles. Ceci représente, de la part de chacun des groupes participant à cet accord, des sacrifices importants, car un tel système ne peut être établi que par des concessions réciproques. Il obligera, en effet, tous les aveugles à s'adapter à un nouveau système et à abandonner partiellement celui auquel ils avaient réussi à s'accoutumer.

Helen Keller, née aveugle, sourde et muette, est cette Américaine dont Mark Twain a dit qu'elle était, avec Napoléon, le plus extraordinaire personnage du XIXe siècle. Grâce au Braille, au toucher, son seul contact avec le monde, elle a réussi à vaincre cette terrible solitude. Elle « PARLE » aujourd'hui cinq langues modernes ; ses livres sont connus dans le monde entier. La Conférence a tenu une séance spéciale en l'honneur de Mme Keller dont on a dit qu'elle était « la plus grande leçon d'optimisme du monde ». « Grâce à votre travail, a-t-elle dit, et grâce à l'UNESCO, la voix des aveugles se fait entendre et, partout dans le monde, les hommes de bonne volonté répondront. J'en suis sûre, à cet appel. »

PÈLERINAGE A COUPVRAY

Le 29 mars, les membres de la Conférence pour l'unification du Braille se sont rendus en pèlerinage à Coupvray (Seine-et-Marne). Pendant deux heure, le long de la route qui mène à ce petit village, a défilé devant eux le paysage de l'Ile-de-France sans qu'ils puissent le voir. Mais, en arrivant à Coupvray, ces pèlerins ont visité la maison natale de Braille, ils se sont arrêtés devant son buste qui, depuis 1878, se dresse sur la grand'place du village. Dans un recueillement religieux, ces hommes de toutes les races et de toutes les nationalités se sont inclinés devant le sépulture où repose Braille, dont le nom lumineux reste celui de l'apôtre de leur rédemption.

Louis BRAILLE

HOMERE conte qu'un jour, naviguant en Méditerranée, la mer était si bleue, le ciel si proche, le soleil si éblouissant qu'il ne put résister à la joie de regarder en face l'astre aveuglant pour se sentir pénétré corps et âme par sa lumière. Personne n'a jamais exprimé avec plus de poésie, plus d'allégresse spirituelle, l'infinie tragédie de celui qui ne voit plus le monde extérieur.

★

Cette lumière qui, inondant l'âme, s'empara peu à peu de Louis Braille et l'amena à créer la méthode qui permet aujourd'hui de lire et d'écrire à sept millions d'aveugles. Il a brisé l'antique tradition qu'a illustrée le peintre flamand avec sa « Parabole des aveugles ». Certes, même incapable de lire et d'écrire, l'aveugle peut se créer une vie intérieure, cette vie qui s'exprime par le franc sourire qu'il adresse si souvent à l'infini. Mais, s'il peut en outre enrichir son esprit par le plaisir de la lecture ou de la création littéraire, peut-être retrouve-t-il la plus noble fonction de l'organe « intellectuel » par excellence : la vue.

★

EN témoignage de reconnaissance au fondateur de la notation qui est devenue la base de tous les alphabets tactiles, la Conférence Braille, convoquée par l'UNESCO, organisa, le 29 mars, un émouvant pèlerinage à Coupvray, ville natale de Braille, et recommanda, avant de terminer ses travaux, à tous ceux dont la tâche est d'assister les aveugles, de considérer l'anniversaire de Braille comme un jour férié. Elle a demandé également que des mesures soient prévues pour célébrer, en 1952, le centenaire de la mort de Louis Braille.

★

En particulier, les délégués représentant les diverses langues parlées en Transjordanie, Egypte, Perse, Pakistan, Irak et Malaisie, ont accepté de recommander à leurs pays l'adoption d'un système d'écriture de gauche à droite, à la place du système d'écriture de droite à gauche qu'ils emploient normalement. Le représentant hébraïque (U.S.A.) a contribué à faire accepter cette transformation. La Conférence a pu également résoudre les problèmes délicats que créent, pour l'unification des systèmes d'écritures, des habitudes séculaires fondées aussi bien sur des traditions historiques et sentimentales que sur les dogmes religieux.

Un autre résultat, qui a pu être acquis, concerne le Braille chinois : il a été décidé que tout en conservant les caractéristiques de l'écriture idéographique, il comportera désormais des rapports plus étroits avec la notation des sons, fondement du Braille traditionnel. De plus, la Conférence a recommandé d'unifier la représentation des symboles mathématiques et chimiques, de la notation musicale et des signes de ponctuation.

Dans le Braille mondial, chaque signe sera employé, autant que possible, pour représenter la lettre ou le son qu'il indique dans la notation Braille originelle ; il représentera donc la même lettre, ou le son correspondant. En dehors des cas où les complexités de l'écriture idéographique l'empêcheraient, un signe Braille sera créé pour chaque lettre, étant entendu que la valeur phonétique du signe sera celle de la lettre auquel il correspond dans l'alphabet visuel du langage envisagé. L'effort qu'il faut entreprendre consistera donc à faire du Braille mondial une représentation tactile complète des alphabets visuels, à maintenir la plus stricte correspondance entre les deux notations à l'intérieur de chaque langue, en même temps qu'à créer la plus grande uniformité possible entre les représentations des différentes langues.

Les délégués se sont mis d'accord pour constater que la création d'un Braille mondial strictement phonétique était actuellement irréalisable. Ils ont néanmoins recommandé qu'un groupe d'experts soit constitué afin d'étudier les possibilités d'extension du système Braille phonétique. De même ils ont demandé qu'un autre groupe d'experts soit chargé d'établir une classification internationale des sons correspondants aux lettres et aux accents.

La Conférence a recommandé de laisser le Japon en dehors de cet effort d'unification, en raison des caractéristiques aussi bien de la langue japonaise que du système Braille en usage dans ce pays. Les langues de l'Inde ont été temporairement placées dans une catégorie spéciale. Pour la première fois, un Japonais, représentant une institution placée sous les auspices de l'Organisation, des délégués du Royaume jordanien hachémite et de la Fédération de Malaisie participaient à une conférence de l'UNESCO.

Outre l'établissement d'un Comité du Braille mondial, la Conférence a décidé « qu'il est d'une importance considérable que l'UNESCO continue à s'intéresser au problème du Braille, étant donné ses implications culturelles et éducatives » et « qu'une liaison permanente devait être établie avec l'UNESCO ».

Exprimant leur reconnaissance à UNESCO, les délégués ont exprimé le souhait que la Conférence générale qui se tiendra à Florence en mai prochain, prendra les mesures nécessaires pour permettre à l'Organisation de mener à bien, en 1950 et 1951, les tâches qu'elle a entreprises. Ces mesures consisteront à organiser les conférences régionales dans les pays de langue arabe, en Espagne, au Portugal et en Extrême-Orient.